

DECISION N° 2017-000768/MSHP-SG

Portant affectation de personnel

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique,

Vu la Constitution;
Vu la Loi n° 02-053 du 16 décembre 2002 portant Statut Général de Fonctionnaires ;
Vu le Décret n° 05-164/PG-RM du 06 avril 2005 fixant les modalités d'application du Statut Général des Fonctionnaires ;
Vu le Décret n° 99-346/P-RM du 03 novembre 1999 portant Statut Particulier des Fonctionnaires du cadre de la Santé Publique ;
Vu le Décret n° 2016-0022/P-RM du 15 janvier 2016, modifié portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu l'Arrêté n° 2013-4854/MSHP-SG du 31 décembre 2013 portant délégation de signature ;
Vu l'Arrêté n° 2017-1151 et 1172/MTFP-CNCFP du 07 et du 19 avril 2017 portant intégration dans la Fonction Publique d'Etat ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Techniciens de Santé stagiaires, spécialité (Santé Publique) dont les noms suivent, sont affectés ainsi qu'il suit :

Centre Hospitalier Universitaire du Point-G :

- Mme Araba DEMBELE, N° Mle 0151.185-B, mariée, 02 enfants.
- Mme Assitan TRAORE, N° Mle 0151.198-R, mariée 02 enfants ;
- M. Youssef Mahamane SARRO, N° Mle 0151.175-P, marié 03 enfants.

Région de Kayes :

- M. Arouna SYLA, N° Mle 0151.179-V, marié 01 enfant ;
- M. Mohamed Lamine TOURE, N° Mle 0151.184-A, marié, sans enfant ;
- M. Lassina SANOGO, N° Mle 0151.193-K, célibataire sans enfant ;
- M. Moussa SAMAKE, N° Mle 0151.201-V, célibataire, 01 enfant ;
- M. Mamadou Lamine TAMBOURA, N° Mle 0151.191-H, célibataire sans enfant.

Hôpital de Kayes :

- Mme Hadjaratou dite Salimatou SIDIBE, N° Mle 0151.187-D, célibataire sans enfant.

Région de Koulikoro :

- M. Baga KEITA, N° Mle 0151.195-M, marié 02 enfants ;
- M. Yaya BAGAYOKO, N° Mle 0151.180-W, célibataire sans enfant.

Hôpital de Kati :

- M. Abdoulaye BAGAYOGO, N° Mle 0151.178-T, célibataire sans enfant.

Région de Sikasso :

- M. Almahadi Boubacar MAIGA, N° Mle 0151.182-Y, célibataire, sans enfant ;
- M. Moctar SAMAKE, N° Mle 0151.189-F, Marié, 03 enfants ;
- Mme Bintou DOUMBIA, N° Mle 0111.112-N, mariée, 06 enfants ;
- M. Ousmane DISSA, n° Mle 0151.249-Z, marié, 7 enfants ;
- M. Modibo KANTE, n° Mle 0151.254-E, célibataire, sans enfant.

Hôpital de Sikasso :
* Mme Marie Madeleine KAMATE, N° MIE 0151.181-X, célibataire 01 enfant.

Région de Sékou :
* Mme Célestine SANOU, N° MIE 0151.176-R, mariée, sans enfant.

Région de Mopti :
* M Yadoomon TEME, N° MIE 0151.188-E, marié sans enfant ;
* M Drissa COULIBALY, N° MIE 0151.190-G, célibataire, sans enfant ;
* Mme Brigitte TRAORE, N° MIE 0151.192-J, Mariée, 03 enfants.

Hôpital de Mopti :
* Mme Aminata SANGARE, N° MIE 0151.186-C, célibataire, 01 enfant.
Région de Tombouctou :
* M Sambou DIARRA, N° MIE 0151-196-N, célibataire, sans enfant ;
* Mme Fatoumata DIARRA, N° MIE 0151-200-T, mariée, 03 enfants.

Hôpital de Tombouctou :
* M Ibrahim AMADOU, N° MIE 0151.183-Z, célibataire sans enfant ;
* M Séga KONATE, N° MIE 0151.199-S, mariée, 03 enfants.

Région de Gao :
* Mme Geneviève SANGALA, N° MIE 0151.194-L, mariée 01 enfant.

Hôpital de Gao :
* Mme Diabara DJIBRILLA, N° MIE 0151.177-S, mariée 02 enfants.

Région de Kidal :
* M Nouboun SOBO, N° MIE 0151.203-X, célibataire sans enfant.

Région de Ménaka :
* M Seydou DIARRA, N° MIE 0151.197-P, marié, 01 enfant.

Région de Taoudéni :
* M Yacouba OUSMANE, N° MIE 0151.202.W, célibataire sans enfant.

Article 2 : Au point de vue salaire, les intéressés sont pris en charge à compter de la date de prise de service.

Article 3 : Les intéressés voyagent accompagnés des membres de leurs familles régulièrement à charge.

Imputation : Budget National

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

Bamako, le 06 JUL 2017

P/Le Ministre de la Santé et
de l'Hygiène Publique P.O
Le Secrétaire Général

Dr Bakary DIARRA

Médaille du Mérite National



MSHP.....	1
MTFPRE-DNFPP.....	2
MEF-DGB-CF-BCS-Trésor-Transit.....	6
DNS-CPS-IS.....	3
Tous Gouv-DRS.....	22
CHU-GT-CHU-PG.....	2
Intéressés et dossiers.....	60
DRH.....	10